

20
20

RAPPORT
D'ACTIVITÉ



SOMMAIRE

2020, L'ENTRÉE DANS LE TEMPS DES CRISES ÉCOLOGIQUES GLOBALES

1/ L'impact des propositions de La Fabrique Ecologique	4
- Plusieurs mesures passées en 2020 correspondent aux propositions concrètes de La Fabrique Ecologique	5
- D'autres propositions continuent à avoir du mal à se concrétiser	6
2/ Nos publications en 2020	7
- Les Notes de la Fabrique Ecologique	7
- L'Œil de la Fabrique Ecologique	8
- Les Décryptages de la Fabrique Ecologique	8
- Les Etudes de La Fabrique Ecologique	9
- Les autres publications	9
- Les groupes de travail en cours	9
3/ Nos événements en 2020	10
- Les Ateliers Co-Ecologiques	10
- Les Controverses Ecologiques	12
- Les Petits Déjeuners de la Fabrique Ecologique	13
- Les autres événements	13
- Les autres activités	14
- Les réunions des instances	14
4/ La Fabrique Ecologique en quelques mots	15
L'organisation de La Fabrique Ecologique	16
Le financement de La Fabrique Ecologique	18
Nous rejoindre	19

2020, L'ENTRÉE DANS LE TEMPS DES CRISES ÉCOLOGIQUES GLOBALES ●●

L'année 2020 a, bien sûr, été marquée par la pandémie sanitaire. Son ampleur mondiale et sa durée en font un événement largement inédit. Comme le montrent la responsabilité de la dégradation de la biodiversité dans son origine et les caractéristiques de la mondialisation dans la rapidité de sa diffusion, elle met en cause le mode de développement de nos sociétés.

2020 pourrait être l'année d'entrée dans le temps de crises globales, liées plus généralement aux difficultés écologiques et climatiques et ayant des conséquences partout dans le monde. L'aggravation des phénomènes physiques dus à l'action de l'homme en est à l'origine, parfaitement documentée par les scientifiques.

Contrairement par exemple à ce qui était arrivé il y a plusieurs décennies avec la grippe de Hong Kong, nos sociétés n'acceptent plus le laisser-aller au plan sanitaire au nom de la fatalité ou des contraintes économiques. C'est une des leçons les plus évidentes de la crise de la Covid. D'une certaine façon, la manière dont de nombreux pays, singulièrement en Europe, gèrent la crise constitue ainsi une avancée pour une nouvelle conception du progrès.

Dans ce contexte, il est logique que l'origine et les conséquences de la crise sanitaire aient fait l'objet de plusieurs publications de La Fabrique Ecologique. Un dossier intitulé « tirer pleinement les leçons de la crise sanitaire » a été publié en juin 2020, avec plusieurs propositions innovantes et structurantes. Compte tenu de la poursuite de la crise sanitaire à l'automne et l'hiver 2020, ces idées sont toujours d'actualité et méritent à notre avis la mise en place d'actions concrètes correspondantes, autres que le plan de relance.

Comme le montre le contenu de ce rapport d'activité, La Fabrique Ecologique (LFE) a en outre réussi, dans cette période compliquée, à poursuivre ses travaux, ses activités et ses publications, sans en diminuer substantiellement le rythme. Tout l'écosystème de LFE y a contribué, l'équipe, les membres des instances, les ami.e.s, les membres du réseau d'expert.e.s, les citoyen.ne.s qui participent à la co-construction des notes et aux événements, sans oublier nos partenaires. Que chacune et chacun en soient sincèrement remerciés.

La crise sanitaire n'a pas effacé, et c'est une bonne nouvelle, les mobilisations autour du climat, en particulier des jeunes. Malgré ses limites dues à certaines de ses modalités, la Convention citoyenne pour le Climat et son importante résonnance médiatique y a aussi contribué. Le bilan d'ensemble des mesures prises à l'issue de cette période reste à faire. Il montrera sans doute que, comme partout dans le monde, notre pays n'est pas sur la bonne trajectoire pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris et stabiliser le climat. Il en va de même de la dégradation de la biodiversité, aucune indication de renversement de tendance n'étant perceptible dans ce domaine.

C'est pourquoi La Fabrique Ecologique entend, en cette année 2021, intensifier ses efforts pour dégager des solutions écologiques innovantes et applicables. Elle va le faire de manière la plus active possible à partir de ses caractéristiques, le pluralisme, la rigueur, et la volonté de co-construction citoyenne. Elle met ses idées et propositions à disposition de tous les acteurs de la société, pouvoirs publics, collectivités locales, entreprises, corps intermédiaires et grand public et souhaite ainsi intensifier et donner un débouché concret aux débats publics sur ces sujets. Ce travail prendra une importance particulière dans le cadre des prochaines échéances électorales régionales, présidentielles et législatives. Ce sera notre façon d'être collectivement utile.



Géraud Guibert
Président de La Fabrique Ecologique



1/ L'impact des propositions de La Fabrique Ecologique

Le principal objectif de La Fabrique Ecologique est de contribuer à l'action. En ce sens, elle constitue un « think et do tank ». Son principal objectif est d'accélérer la transition écologique en faisant émerger des initiatives concrètes, applicables et autant que possible innovantes, en les faisant connaître et en s'efforçant ensuite de convaincre de leur pertinence. Ces propositions s'adressent à tous les acteurs concernés, pouvoirs publics, responsables d'entreprises, élus locaux, partenaires sociaux et écologiques, et aux citoyens.

Il est donc important pour nous de faire le point, ce qui est le cas dans chaque rapport d'activité depuis 2017, de leur mise en œuvre.

4 Ce diagnostic sur l'impact de nos travaux doit bien sûr s'effectuer en tenant compte de la nature des propositions faites et du cadre et du calendrier des politiques publiques. Certaines sont de portée ponctuelle et peuvent être mises en œuvre immédiatement, d'autres sont de nature structurelle et dépendent aussi de choix politiques plus globaux.

Mais notre conviction est que **cette co-construction progressive des solutions de la société écologique est une des clés les plus importantes pour accélérer le rythme de la transition.** Car, comme ces dernières années l'ont montré, les mesures peuvent se heurter à des impératifs économiques et sociaux, qui ne sont certes parfois que soulevés par des lobbies, mais qui correspondent aussi à de vraies réalités. Or **l'écologie ne peut l'emporter que si elle arrive à définir des consensus larges autour des propositions qu'elle porte.**

Compte tenu du nombre de propositions faites par La Fabrique Ecologique depuis sa création, nous ne récapitulons ici que celles dont la mise en œuvre a évolué au cours de l'année 2020, avec un bref rappel de celles qui ne sont toujours pas prises en compte de manière concrète.



Depuis les premières publications de La Fabrique Ecologique fin 2013, plusieurs propositions ont été mises en œuvre mais d'autres ne le sont pas ou pas encore. La crise sanitaire a été l'occasion de nombreuses réflexions sur le monde d'après et la transition écologique, mais assez peu de mesures ont été effectivement prises. La mobilisation des citoyens et des pouvoirs publics s'est concentrée sur la pandémie. Les travaux de la Convention citoyenne pour le Climat ont heureusement contribué à ce que les questions de transition écologique restent dans l'actualité, avec un débouché en 2021. Cette crise a par ailleurs permis la mise en place en 2020 de plans de relance français et européens dont la composante affectée à la transition écologique est substantielle.



a) Plusieurs mesures passées en 2020 correspondent aux propositions concrètes de La Fabrique Ecologique.

5

La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020 prévoit le déploiement d'un **indice de réparabilité** pour les produits électriques et électroniques, ainsi que la mise en place d'un indice de durabilité à partir de 2024, qui inclura des critères comme la fiabilité et la robustesse du produit. Ces deux mesures étaient proposées par La Fabrique Écologique en 2017 dans la Note « Comment agir vraiment contre l'obsolescence programmée ? Aller vers une consommation plus soutenable. »

La Convention citoyenne pour le climat a proposé la création d'un crime d'**écocide**. La Fabrique Écologique se penche sur la notion d'écocide depuis plusieurs années, et a notamment publié le décryptage « Vers une reconnaissance de l'écocide ? » en février 2018, montrant l'intérêt mais aussi les difficultés et les ambiguïtés de cette notion. Le gouvernement a finalement décidé dans le projet de loi « climat et résilience » de créer un délit d'écocide, ce qui n'est évidemment pas la même chose, mais a permis de prolonger le débat, qui ne trouvera un vrai débouché qu'au plan international.

La Note de 2017 « Vive le **vélo** ! Une politique publique ambitieuse pour la petite reine » a proposé de rééquilibrer les incitations financières par les employeurs pour les trajets domicile-travail de leurs salariés avec un Budget Unique Mobilité, permettant de soutenir la mobilité sans distinction de mode de transport. Le forfait mobilité durable entré en vigueur le 10 mai 2020 correspond à cette proposition.

En termes de rénovation énergétique des logements, une qualification RGE (Reconnu garant de l'environnement) plus claire et plus sûre a été mise en place et les audits et contrôles renforcés, ce qui va dans le sens de la proposition « Instaurer et généraliser des carnets de santé des logements » de la Note de 2014 « Le défi de la rénovation énergétique des logements. Comment amplifier le passage à l'acte des ménages ».

La loi de finances 2021 prévoit des dispositions visant à lutter contre l'artificialisation des sols, notamment à travers un fonds pour le recyclage des friches. Cette mesure rejoint la proposition « Un programme de reconquête agro-écologique et naturelle des sols artificialisés » qui figure dans le dossier « La Fabrique Ecologique et les élections de 2017 ».

Plusieurs collectivités comme Rouen métropole, Brest métropole ou la région Centre Val de Loire ont lancé en matière climatique leur Conférence des Parties (COP) ou prévoient de le faire. Ces initiatives rejoignent le diagnostic posé dans la note de 2015-2016 : l'importance de l'effet mobilisateur de l'existence même du processus de négociations internationales au sein des COP. La mise en place de comités de parties prenantes d'entreprise s'est accélérée en 2020, ce qui va dans le sens de la démarche proposée par la Note « La voix de l'environnement dans l'entreprise ».



6

b) D'autres propositions continuent à avoir du mal à se concrétiser

Parmi les sujets les plus structurants, deux d'entre eux n'ont pas avancé, y compris dans les travaux de la Convention citoyenne pour le climat, ce qui est regrettable. Il s'agit de **la tarification du carbone** et de la **décentralisation énergétique**. Certains s'interrogent parfois sur les mesures à prendre pour que notre pays soit en phase avec la trajectoire climatique qu'il s'est fixée. Les réponses sont en grande partie contenues dans ces deux domaines, qui nécessiteront à l'avenir une attention particulière.

Sur la fiscalité écologique et la tarification du carbone, les choses commencent à bouger au niveau européen. La Fabrique Ecologique a développé depuis quelques années et à de nombreuses reprises des propositions pour relancer ce sujet essentiel, en particulier par plusieurs articles de Géraud Guibert. Mais la réflexion n'a pas été relancée dans notre pays.

Les nombreuses idées de La Fabrique Ecologique pour une décentralisation énergétique cohérente et efficace (ex : possibilité d'un supplément régional de rémunération, objectif de doublement de la part de l'autoproduction électrique à l'horizon 2022, note n° 22, octobre 2017) n'ont pas fait l'objet d'investigations de la part des pouvoirs publics et de la Convention citoyenne.



2/ Nos publications en 2020

L'année 2020 aura été riche en publications et en nouveautés. La Fabrique Ecologique dispose dorénavant de quatre formats de publications : les Notes issues des groupes de travail, les Décryptages, documents plus courts faisant le point sur un sujet donné, l'Œil, synthèse d'un article international peu évoqué dans le débat public français, et les études, destinées à faire un diagnostic complet sur un sujet donné. Cette diversification permet ainsi d'aborder ces questions avec différentes approches et sous plusieurs angles, favorisant ainsi une réflexion ambitieuse et rigoureuse autour de la transition écologique.

Communication et média

Pour l'année 2020, 44 000 utilisateurs ont circulé sur notre site pour un total de 58 000 sessions. Cela représente une augmentation de +75 % par rapport à l'année 2019.

Notre activité est de plus en plus suivie sur les réseaux sociaux avec plus de 12 560 abonnés (Twitter + Facebook), soit une augmentation de +11 % par rapport à 2019, ainsi qu'une Newsletter bimensuelle diffusée à près de 8 000 personnes.

Dans le contexte de la pandémie de covid-19 et des différents confinements, nos événements en présentiel ont dû être annulés et remplacés par des événements en ligne. Ces nouveaux formats ont néanmoins permis de fidéliser et d'élargir notre audience à des publics situés partout en France. Chaque événement a rassemblé plusieurs centaines de personnes.

Nos événements sont également disponibles en replay sur différentes plateformes vidéo et audio. Nos podcasts de l'année 2020 ont cumulé près de 2 000 réécoutes et nos vidéos ont été visionnées près de 700 fois.

Cette année, plus d'une centaine d'articles de presse ont repris et traité une partie de nos travaux publiés en 2020. 20% de ces articles ont été publiés dans des grands quotidiens nationaux. Tous ces articles sont référencés dans nos revues de presse sur le site internet (<https://www.lafabriqueecologique.fr/on-parle-de-nous/>). De nombreux membres de La Fabrique Ecologique ont par ailleurs participé au débat public à travers diverses contributions individuelles notamment en réagissant à l'actualité dans les médias. Les contributions individuelles sont également disponibles dans la rubrique "Point de vue" sur le site internet.

LES NOTES DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●



Les Notes de La Fabrique Ecologique sont le résultat des réflexions d'experts de notre réseau, menées au sein de groupes de travail durant plusieurs mois. Ces derniers respectent une méthodologie innovante, transparente et rigoureuse décidée lors de la création de l'association pour garantir la qualité des publications : attention particulière sur le choix du sujet et le pluralisme de la composition du groupe de travail, intervention d'un comité de lecture, relecture par des personnalités expertes de l'écologie, vote de validation du conseil d'administration pour s'assurer que la note répond aux critères généraux des travaux de La Fabrique Ecologique.

Après la première publication de la Note, une deuxième phase collaborative est systématiquement lancée avec l'organisation d'un Atelier Co-Ecologique destiné à débattre des propositions avancées par le groupe de travail. La Note est également mise en ligne sur le site internet pour une durée de plusieurs mois afin de recueillir l'avis des citoyens via des commentaires, ou des propositions de corrections et d'amendements. Ceux jugés intéressants par le groupe de travail sont ensuite intégrés dans la version définitive de la note.

Les Notes publiées en 2020

Note n°36 « Quelle prise en compte de la voix de l'environnement dans l'entreprise ? ». Co-Présidents : Mathilde Craker et Gérard Langlais, version définitive : janvier 2020

Note n°38 « Gouverner la transition écologique : démocratie ou autoritarisme ». Président : Eric Vidalenc, version ouverte à la co-construction citoyenne : février 2020

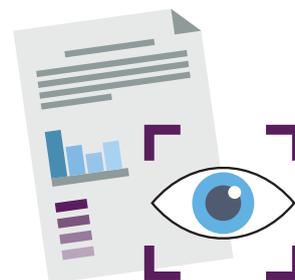
Note n°39 « L'adaptation au changement climatique sur le littoral », Présidente : Jill Madelenat, version ouverte à la co-construction citoyenne : mai 2020

Note n°40 « Mettre les territoires au service de l'économie circulaire », Présidente : Kathleen Boquet, version ouverte à la co-construction citoyenne : octobre 2020

Note n°41 « Développer les métiers de l'artisanat local et écologique », Président : Arnaud Trollé, version ouverte à la co-construction citoyenne : novembre 2020

L'ŒIL DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

L'Œil de La Fabrique Ecologique est publié tous les deux mois. Ces fiches concises permettent de présenter des documents scientifiques pertinents et originaux publiés à l'étranger et peu relayés en France. L'intérêt est d'y exposer de manière courte et synthétique les idées les plus novatrices. Elles sont publiées à la fois en anglais et en français.



Les « Œil » publiés en 2020

Œil n°31 « L'influence des récits sur les transformations sociétales », 26 mars 2020

Œil n°32 « Les éco-villages, habiter le monde autrement ? », 4 juin 2020

Œil n°33 « Du SRAS à la COVID-19, un appel pour une approche "One Health" », 22 juillet 2020

Œil n°34 « Mettre fin à l'extinction des espèces », 13 octobre 2020

Œil n°35 « La pollution de l'environnement par les métaux lourds et leurs effets toxicologiques sur les humains », 10 décembre 2020

LES DÉCRYPTAGES DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●



La rubrique Décryptage propose des réflexions, avis, et recommandations rapides, en réaction ou non à un événement. Il ne s'agit pas de tribunes d'opinions individuelles mais bien de travaux menés et validés avec la rigueur d'analyse qui convient de la part des documents de La Fabrique Ecologique. Il n'y a pas de régularité de publication.

Les Décryptages publiés en 2020

Décryptage n° 25 « L'enjeu des réseaux de chaleur renouvelable », Serge Defaye, janvier 2020

Décryptage n°26 « L'école numérique : des conséquences environnementales que l'on ne soupçonne pas », Jade Delahais, mars 2020

Décryptage n°27 « Le béton, mis au défi des enjeux environnementaux », Guillaume Buttin, mai 2020

Décryptage n°28 « La Convention sur la diversité biologique, un cadre international pour la biodiversité », Noé Deschanel, juin 2020

Décryptage n°29 « L'écologie nordique : mythe ou réalité ? », Lara Benattar, juillet 2020

Décryptage n°30 « Repenser notre rapport à la sobriété », Florian Tignol, septembre 2020

Décryptage n°31 « Papier vs numérique : un match écologique en réalité serré », Géraud Guibert et Emma Hisel, novembre 2020

Décryptage n°32 « Compétitions sportives et écologie : un mariage impossible ? », Lucas Faivre, novembre 2020

Décryptage n°33 « Stockage de l'électricité : où en est-on ? », Alexandra Watier et Albert Ferrari, décembre 2020

LES ETUDES DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

La deuxième étude de La Fabrique Ecologique, réalisée par Marie-Anne Bechereau et Anne-Cécile Sigwalt, Ingénieures du Corps des Mines, et intitulée « Comment relancer la transition écologique des PMI ? » a été publiée en septembre 2020.

9

LES AUTRES PUBLICATIONS ●●

Deux travaux importants ont été publiés en juin 2020. Un rapport conséquent sur le thème « Publicité et transition écologique » a été écrit par Géraud Guibert et Thierry Libaert sur la base d'une mission qui leur a été confiée par E. Borne et B. Poirson, respectivement ministre et secrétaire d'Etat. La pandémie de Covid-19 a donné lieu de son côté au dossier « Tirer pleinement les leçons de la crise sanitaire », préparé et rédigé par La Fabrique Écologique avec l'aide de son réseau d'experts et publié en juin 2020.

LES GROUPES DE TRAVAIL EN COURS (AU 1^{ER} MAI 2021) ●●

#1. « Ecologie : comment parvenir au ministère des possibles ? », Président : Géraud Guibert

#2. « De la recherche à l'action politique : la science au service du développement durable des territoires », Présidente : Lucile Schmid

#3. « Lutter contre l'artificialisation des sols et la disparition de la biodiversité », Président : Julien Fosse

#4. « Quel cadre pour des circuits courts de l'énergie et de nouvelles solidarités énergétiques locales ? », Président : Sébastien Delpont

#5. « Enjeux économiques et sociétaux autour du déploiement de l'hydrogène », Président : Paul Lucchese

#6. « Agriculture urbaine », Président : Eric Doidy

#7. « Un cadre national à l'activité des entreprises garantissant l'intérêt général », Co-présidents : Yoann Rouillac, Pierre Victoria

#8. « Alimentation, élevage et stockage de carbone », Président : François Demarcq



3/ Nos événements en 2020



L'année 2020 marquée par la crise sanitaire de la Covid-19, nous a contraint à tenir la plupart de nos événements en virtuel dans le respect des règles en vigueur. Malgré la dématérialisation de nos événements, nous avons pu reproduire les formats et faire participer un grand nombre de personnes, parfois de l'ordre de 200 personnes.

LES ATELIERS CO-ECOLOGIQUES ●●

Un Atelier Co-Ecologique est organisé à l'occasion de chaque publication d'une Note de La Fabrique Ecologique. Ce rendez-vous collaboratif, ouvert à tous et au format innovant, fait interagir l'ensemble des participants sur le contenu de la note et en particulier sur ses propositions. Les ateliers, rythmés par un animateur, comportent une présentation par le Président du groupe de travail, de courtes réactions de grands témoins et surtout des interventions des participants, sous forme de remarques ou de questions. Le diagnostic et les propositions de la Note sont ainsi débattus par tous ceux qui le souhaitent. Afin de les rendre interactifs, un live tweet retransmet les échanges en direct.

10



Les Ateliers Co-Ecologiques de l'année 2020

Au cours de l'année 2020, La Fabrique Ecologique a organisé des Ateliers Co-Ecologiques pour débattre des notes autour de thématiques telles que la gouvernance, l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique sur le littoral ou encore la crise sanitaire. Huit Ateliers Co-Ecologiques ont été proposés, dont un à Bordeaux, sur l'action climatique des communes et des intercommunalités.



#1. Sur la Note « Les communes, les intercommunalités et l'action climatique : comment accélérer la réduction des émissions de gaz à effet de serre » :

Atelier Co-Ecologique organisé à Bordeaux, le 28 janvier, lors des Assises de l'énergie avec Géraud Guibert, Dominique Pialot et Jérémie Landreau.

#2. Sur la Note « Gouverner la transition écologique : démocratie ou autoritarisme » :

Atelier Co-Ecologique organisé à Paris, le 5 février, à la Salle des Fêtes de la Mairie du 2^{ème} arrondissement, avec Eric Vidalenc, Lucile Schmid et Loïc Blondiaux.

#3. Sur la Note « Quelle voix de l'environnement dans l'entreprise ? » :

Atelier Co-Ecologique organisé à Tourcoing, le 10 février, au centre d'Emmaüs, avec Gérard Langlais, Tristan Remeaune et Hubert Motte.

#4. Sur la Note « L'adaptation au changement climatique sur le littoral » :

Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 18 mai, avec Jill Madelenat, Nicolas Rocle, Stéphane Buchou et Elodie Martinie-Cousty.

#5. Sur le Dossier « Covid-19 : Tirer pleinement les leçons de la crise sanitaire » :

Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 7 juillet, avec Géraud Guibert, Lucile Schmid et Johanne Trotin.

#6. Sur la Note « Comment relancer la transition écologique des PMI ? » :

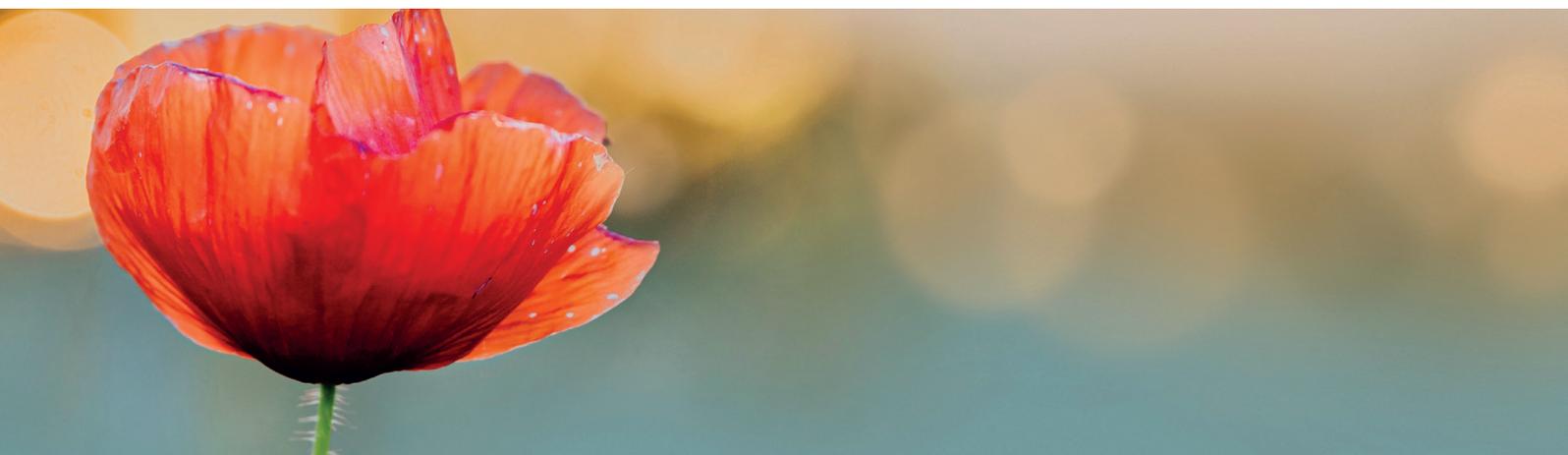
Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 16 septembre, avec Marie-Anne Bechereau, Anne-Cécile Sigwalt, Nathalie Hergon et Valentin Devriès.

#7. Sur la Note « Mettre les territoires au service de l'économie circulaire » :

Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 14 octobre, avec Kathleen Boquet, Brune Poirson et François Grosse.

#8. Sur la Note « Développer les métiers de l'artisanat local et écologique : Comment mieux répondre aux attentes sociétales et de reconversion » :

Atelier Co-Ecologique organisé en visioconférence, le 4 novembre, avec Arnaud Trollé, Mélanie Paulau, Yuna Chiffolleau et Jean-Laurent Cassely.





LES CONTROVERSES ÉCOLOGIQUES ●●

La Fabrique Ecologique a poursuivi ses Controverses Ecologiques organisées depuis septembre 2018 en partenariat avec l'association Sorbonne Développement Durable. L'objectif de ces événements ? Faire débattre et échanger sur un sujet d'actualité des personnalités ayant travaillé sur le fond du sujet. Leur rythme a été légèrement ralenti compte tenu de la crise sanitaire.

#1. « Comment cohabiter avec les animaux ? »,

le 13 février, à la Sorbonne, avec Laurent Simon, Alizé Berthier, Gilles Luneau et Anne-Cécile Suzanne.

#2. « La publicité et la transition écologique »,

le 16 décembre, en visioconférence, avec Géraud Guibert, Thierry Libaert, Céline Pascual Espuny, Nathalie Pons-Dumain et Renaud Fossard.



LES PETITS DÉJEUNERS DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

Même si leur rythme a été ralenti compte tenu de la crise sanitaire, le cycle de petits déjeuners autour du thème « Comment réussir la transition écologique ? » s'est poursuivi en 2020 pour s'achever début 2021. L'objectif est de favoriser dans un cadre convivial et informel l'échange entre des personnalités reconnues (économistes, chefs d'entreprises, chercheurs, etc.) avec une cinquantaine de personnes qui pensent, innovent et font la transition écologique.



La Fabrique Ecologique demande à l'invité, pour conclure chaque petit-déjeuner, de formuler trois vœux : au Secrétaire Général de l'ONU, au Président de la République et aux citoyens.

Nous avons eu le plaisir de recevoir en 2020 Philippe Mauguin, Président directeur général de l'INRAE et Cécile Renouard, Directrice du programme de recherche CODEV - Entreprises et développement des pays émergents - de l'Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Négociation (Irené) de l'ESSEC.

13

LES AUTRES ÉVÉNEMENTS ●●

A l'occasion de la publication de l'Atlas du Plastique au Palais de la découverte en partenariat avec la Fondation Heinrich Böll, une soirée-débat a été organisée le 3 mars 2020 où près de 200 personnes étaient présentes pour participer à des tables-rondes animées par Jules Hebert, coordinateur des programmes Transition énergétique, écologique et sociale à la Fondation Heinrich Böll - France et Anahita Grisoni, directrice opérationnelle de La Fabrique Ecologique. Jens Althoff et Lucile Schmid, vice-présidente de La Fabrique Ecologique ont présenté l'Atlas du Plastique comme le fruit d'une coopération franco-allemande efficace sur le thème du plastique et de ses conséquences. Il est à la fois un « Atlas de responsabilisation » et une source d'inspiration qui nous invite à agir et à débattre sur des questions de justice sociale, d'écologie mais aussi de géopolitique, d'économie, de santé publique. Lors des Journées de l'Economie Autrement, Géraud Guibert a animé une table ronde en visioconférence le 27 novembre 2020, en partenariat avec La Fabrique Ecologique, autour du débat : « La démocratie est-elle une condition ou un obstacle à la transition écologique ? ». Manon Aubry, Députée européenne de la France Insoumise ; Émeline Baudet, Chargée de recherches à l'Agence Française de Développement ; Sylvestre Huet, Journaliste spécialiste en sciences ; Paul-Jean Couthenx de Coopawatt - programme Étincelle Bourgogne Franche-Comté ; Irénée Régnault, Consultant en transformation numérique et Éric Vidalenc, président de groupe de travail « Gouverner la transition écologique : démocratie ou autoritarisme » de la Fabrique Écologique ont été conviés pour mettre en partage leurs réflexions et expériences.



LES AUTRES ACTIVITÉS ●●

La Fabrique Ecologique développe une offre d'accompagnement des entreprises et des collectivités locales pour réussir la transition écologique. Son expérience de l'animation de groupes de travail débouchant sur des idées concrètes et la qualité des intervenants et du réseau qu'elle peut mobiliser lui permet ainsi de fournir des prestations appréciées : événements de formation ciblée et de haut niveau, intervention au titre de tiers de confiance sur une opération, constitution et animation de Comités de parties prenantes.

14

LES RÉUNIONS DES INSTANCES ●●

La réunion des experts

Le 29 janvier 2020, s'est tenu le séminaire annuel du réseau des experts de La Fabrique Ecologique, dans les locaux de notre partenaire Reedsmith. Ce fut l'occasion de remercier nos experts pour leur engagement et leurs travaux à nos côtés, ainsi que d'échanger sur les projets de développement de La Fabrique Ecologique. Lors de cette réunion, Géraud Guibert a salué le travail riche et fructueux accompli par les membres de ce réseau, qui ne cesse de grandir et qui est ouvert à tous ceux ayant d'une manière ou d'une autre des compétences sur ces sujets.

La réunion du Conseil d'Orientation

Mercredi 30 septembre 2020 s'est déroulé le Conseil d'Orientation annuel de la Fabrique Ecologique à l'Hôtel de l'industrie, l'occasion pour ses membres de se mettre à jour sur l'actualité de LFE mais aussi de débattre des orientations futures.

Le président Géraud Guibert a eu l'occasion d'établir le bilan de l'année 2020 de La Fabrique Ecologique en évoquant la pertinence des travaux, tels que les décryptages aux thématiques diverses ou le dossier sur la crise sanitaire, dont les répercussions médiatiques se sont multipliées. S'en est suivie une discussion sur les grandes orientations de la feuille de route de La Fabrique Ecologique durant laquelle plusieurs thèmes, notamment des sujets structurels ou de fond de société, ont été évoqué pour faire l'objet de décryptages, notes ou rapport. ✨

4/ La Fabrique Ecologique en quelques mots

Cela fait maintenant plus de sept ans que La Fabrique Ecologique fait vivre le débat en développant des propositions innovantes et concrètes pour mettre en œuvre et accélérer la transition écologique. Intégrant pleinement les impératifs économiques et sociaux, elle souhaite faire émerger des solutions ambitieuses et applicables rapidement.

Ces travaux reposent sur trois valeurs fondatrices :

- **Une exigence pluraliste et transpartisane** : La Fabrique Ecologique est animée et soutenue par des femmes et des hommes impliqués dans la société civile et (ou) adhérents de partis politiques républicains. Le pluralisme et le caractère transpartisan sont garantis par une composition diversifiée des instances et des règles précises de gouvernance.

- **Une rigueur scientifique irréprochable** : sous la vigilance de son Conseil d'Orientation et de son réseau de plus de 700 experts, La Fabrique Ecologique, procède, sur chaque sujet, à un état des lieux objectif et à une analyse exhaustive des avantages, des inconvénients, des modalités et des difficultés de mise en œuvre des propositions avancées. Une méthodologie des travaux très précise et une procédure de validation strictement appliquée garantissent cette rigueur..

- **Une démarche collaborative de co-construction citoyenne** : elle permet une articulation entre experts et citoyens pour faire émerger des initiatives et des propositions innovantes. Chaque Note publiée est ouverte au débat collaboratif pendant plusieurs mois afin de recueillir les propositions d'amendements des citoyens. Ces derniers sont ensuite réunis par le groupe de travail et peuvent être intégrés à la version définitive de la Note.

La Fabrique Ecologique attache une attention particulière à sa gouvernance et à la transparence de ses activités. Elle publie ses propositions en toute indépendance. Les experts signataires des travaux et le Conseil d'administration déclarent leurs intérêts. Elle est actuellement financée par du mécénat privé en toute transparence et en s'appuyant sur une charte éthique assurant son indépendance vis-à-vis de ses partenaires.

La Fabrique Ecologique est actuellement financée par deux sources : le mécénat d'entreprise, mis en place en toute transparence et s'appuyant sur une charte éthique assurant son indépendance vis-à-vis de ses partenaires ; les dons et soutiens de particuliers, « amis » de La Fabrique Ecologique. Elle ne reçoit aucune subvention publique.



15



L'ORGANISATION DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

L'équipe de la fabrique écologique

La Fabrique Ecologique est dirigée par un Bureau et un Conseil d'Administration. Elle est gérée au quotidien par Mathilde Boitias, directrice opérationnelle, Jill Madelenat, chargée d'étude, Loïc Métayer, chargé des actions de développement, et deux chargés de mission : Nouma Khaznawi et Raphaël Quinteau.



Mathilde Boitias
mathilde.boitias@lafabriqueecologique.fr



Loïc Métayer
loic.metayer@lafabriqueecologique.fr



Jill Madelenat
jill.madelenat@lafabriqueecologique.fr



Nouma Khaznawi
nouma.khaznawi@lafabriqueecologique.fr



Raphaël Quinteau
raphael.quinteau@lafabriqueecologique.fr

Le Conseil d'Administration

Les membres du Conseil d'administration sont directement investis dans l'association. Au-delà de la charge du contrôle de la gestion et du développement de La Fabrique Ecologique, ils veillent à l'équilibre économique de la structure. Le Conseil d'administration s'est réuni 3 fois en 2020. Le Conseil d'Administration est composé, à la date du 1^{er} janvier 2021, de :

16



Géraud Guibert
Président



Damien Borot
Trésorier



Lucile Schmid
Vice-présidente



Denis Pingaud
Vice-président



Pierre Victoria
Membre associé au bureau



Diane Abrahams



Dorothee Courilleau



Jean-Luc Di Paola-Galloni



Guillaume Duval



Nicolas Fourmont



Valérie Gramond



Martin Guespereau



Nicolas Imbert



Antoine Jabet



Isabelle Laudier



Thierry Libaert



Morgane Ollier



Dominique Pialot



Benjamin Thibault



Gaël Virlouvét



Yann Wehring



Laurence Confort
Membre associée



Sebastien Delpont
Membre associé



Dominique Hoestlandt
Membre associé



David Lefranc
Membre associé



Marie-Caroline Lopez
Membre associée



Sophie-Noëlle Némó
Membre associée



Maximilien Rouer
Membre associé



Corentin Sivy
Membre associé



Isabelle Veyrat-Masson
Membre associée



Le Conseil d'Orientation

Le Conseil d'Orientation est composé d'une soixantaine de personnalités politiques, économiques, associatives, scientifiques et universitaires. Il se réunit au moins une fois par an sur convocation du Conseil d'administration. Son rôle est de délibérer de l'orientation générale des travaux de l'association, de les diffuser et d'émettre toute proposition sur le programme de travail.

La réunion annuelle du Conseil d'Orientation s'est tenue le 30 septembre 2020 à l'Hôtel de l'Industrie.

Cette réunion a permis d'échanger autour du bilan de la Fabrique Ecologique sur l'an passé ainsi que de discuter des nombreux projets en développement de l'association. Plusieurs thématiques ont été suggérées par les membres du Conseil d'Orientation : projet de société porté par l'écologie (inclusion et justice sociales, radicalité), nouveaux modèles économiques (décroissance, sobriété, économie régionale ou décarbonée), gouvernance (gestion des ressources naturelles, participation citoyenne, acceptabilité des politiques publiques) ou encore adaptation au changement climatique. Cette réunion a également permis d'échanger sur l'action de La Fabrique Ecologique dans le

17

contexte des échéances électorales à venir (régionales, présidentielles ou législatives). Ces nouvelles initiatives s'inscrivent toujours dans le respect des valeurs fondatrices de l'association : l'exigence pluraliste et transpartisane, la rigueur scientifique des travaux et la co-construction citoyenne.

Richard Baron
 Sandrine Bélier
 Dominique Belpomme
 Jean-Luc Bennahmias
 Martine Billard
 Stephen Boucher
 Allain Bougrain Dubourg
 Dominique Bourg
 Daniel Boy
 Pascal Canfin
 Jean-Paul Chanteguet
 Guilhem Chéron
 Bernard Chevassus-au-Louis
 Daniel Cohn-Bendit
 Patrick Criqui
 Pierre Ducret
 Anne-Marie Ducroux
 Gérard Feldzer
 Marc Fredj
 Bruno Genty
 Pascale Giet

Nathalie Girouard
 Roger Godino
 Arnaud Gossement
 Pierre-Henri Gouyon
 Pierre Guelman
 Jean-Charles Hourcade
 Chantal Jouanno
 Jean-François Julliard
 Nathalie Kosciusko-Morizet
 Franck Laval
 Bettina Lavielle
 Erwan Lecoœur
 Corinne Lepage
 Serge Lepeltier
 François Letourneux
 Denez L'Hostis
 Philippe Martin
 Sophie-Noëlle Némo
 Kalypso Nicolaidis
 Claire Nouvian
 Anne-Sophie Novel

Cécile Ostria
 Marc-Olivier Padis
 Michèle Pappalardo
 Jean Peyrelevade
 Cédric Philibert
 Patrick Pierron
 Philippe Portier
 Stanislas Pottier
 Martial Saddier
 Guillaume Sainteny
 Edouard Sauvage
 Patricia Savin
 Pierre Siquier
 Patrick ten Brink
 Henri Trintignac
 Laurence Tubiana
 Hubert Védrine
 Sylviane Villaudière
 Dominique Voynet
 Matthieu Orphelin
 ✨

LE FINANCEMENT DE LA FABRIQUE ECOLOGIQUE ●●

Les partenaires (au 31 décembre 2020) :



18

Les comptes financiers :

Recettes

	2018	2019	2020
Partenariats entreprises	137 012 €	139 177 €	156 232 €
Etudes	0 €	15 790 €	17 000 €
Autres (cotisations, dons, livres)	2 316 €	4 414 €	4 926 €
Subventions publiques	0 €	1 080 €	1 500 €
Total	139 327 €	160 391 €	179 658 €

Charges

	2018	2019	2020
Charges salariales	78 473 €	108 894 €	104 812 €
Frais de fonctionnement (loyer, téléphonie, etc.)	17 574 €	20 030 €	17 792 €
Comptabilité et commissariat aux comptes	11 115 €	9 585 €	9 215 €
Communication (événements, publications, etc.)	7 180 €	6 634 €	22 049 €
Autres	4 898 €	13 518 €	7 173 €
Total	119 240 €	158 661 €	161 041 €

(1) Chiffres arrondis à la centaine d'euros la plus proche



NOUS REJOINDRE ●●

Soutenez-nous en devenant Ami.e de la Fabrique Écologique

Que vous soyez citoyen.ne, élu.e local.e ou responsable d'association, nous avons besoin de votre soutien. Vous pouvez l'apporter en devenant Ami.e de La Fabrique Ecologique. En contrepartie d'un don annuel d'un minimum de 20 € pour les particuliers ou sur la base d'un barème établi pour les personnes morales, vous recevrez toutes les informations liées à la vie de l'association ainsi que des invitations aux manifestations et colloques que nous organisons.

> N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations à l'adresse contact@lafabriqueecologique.fr

Devenir partenaire de la Fabrique Écologique

Pour nous contacter si votre entreprise souhaite devenir partenaire de La Fabrique Ecologique,

> Ecrivez-nous à l'adresse contact@lafabriqueecologique.fr

Participer aux travaux de la Fabrique Écologique

En tant qu'expert.e : Toute personne ayant une compétence sur un des sujets traités peut être intégrée au réseau d'experts. Elle peut notamment participer aux groupes de travail, dont la composition est établie par son responsable en concertation avec l'équipe de La Fabrique Ecologique.

En tant que Président.e d'un groupe de travail : Au-delà de la simple participation à un groupe de travail, tout.e expert.e a la possibilité de proposer un sujet afin de créer un groupe de travail dont il prendra la présidence. Sa proposition est examinée par l'équipe de La Fabrique Ecologique puis par le Conseil d'administration afin d'en évaluer la pertinence et la concordance avec les principes de l'association.

En tant que rapporteur : Tout.e étudiant.e ou jeune professionnel.e intéressé.e par La Fabrique Ecologique peut nous contacter pour participer à nos travaux et devenir rapporteur.e de l'un de nos groupes de travail. Véritable bras droit du Président, le rapporteur l'accompagne dans la gestion de son groupe de travail et la rédaction de sa note.

> Pour nous contacter afin de participer à nos travaux, écrivez-nous à l'adresse lafabrique.ecologique@gmail.com





 150 - 154 rue du Faubourg Saint Martin
75010 Paris

 Téléphone : 01.49.70.68.32
Mobile : 06 . 29 . 77 . 55 . 01

www.lafabriqueecologique.fr
contact@lafabriqueecologique.fr

 [lafabriqueecologique](https://www.facebook.com/lafabriqueecologique)
 [@LaFabriqueEcolo](https://twitter.com/LaFabriqueEcolo)

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2020